

<https://snetap-fsu.fr/Vaccination-de-professionnels-prioritaires.html>



Vaccination des professionnels prioritaires

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : vendredi 16 avril 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le Président de la République a annoncé une priorité vaccinale pour certains personnels. Il ne s'agit que d'une priorité, l'âge à partir duquel on peut être vacciné ne change pas par rapport à la population générale.

Vous trouverez ci-dessous une communication de la Fonction publique ainsi que les demandes posées en retour par la [FSU](#). La ministre de la fonction publique parle en effet dans son courrier du fait que sont concernées des « communautés professionnelles », mais dès qu'elle en commence la liste, oublie aussitôt de nombreux personnels pourtant eux aussi très exposés : personnels des cantines, du périscolaire, personnels ATTEE en général, administratifs, AED, chefs d'établissement, administratifs, sociaux etc..

- Le courrier de Me Amélie de Montchalin, Ministre de la Fonction publique :
Amélie de MONTCHALIN, Ministre de la transformation et de la fonction publiques, a communiqué les informations suivantes :
[https://snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L304xH400/capture_d_e_cran_2021-04-16_a_15.49.25-2d372.png]
<https://snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>
- Le courrier en réponse de la FSU :
[https://snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L314xH400/capture_d_e_cran_2021-04-16_a_15.49.39-a4152.png]
<https://snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>